

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Nous attestons par la présente que

Monsieur Costja VIGNERI

Né, le 11 avril 1981, a été employé au sein de notre département production assemblage montres, en qualité d'horloger du 1^{er} mai 2011 au 31 mai 2014.


A son arrivée Monsieur VIGNERI a effectué un parcours initiatique de 6 mois au sein du secteur rhabillage. Au cours de cette période, 2 mois ont été consacrés à une formation personnalisée à l'assemblage de nos modèles « Réserve de Marche » et « Lune » de la gamme Octa mouvement 1300.3 ainsi que du modèle « Chronomètre souverain ». Par la suite Monsieur VIGNERI a rejoint les équipes dédiées aux productions concernées. Nous avons pu apprécier tout l'intérêt et le soin que Monsieur VIGNERI a porté à la réalisation des tâches que nous lui avons confiées, en réalisant toutes les étapes de montage, de réglage et d'achevage sur la production des modèles précédemment cités auxquels il convient d'ajouter l'OCTA « UTC »..

D'autre part nous nous plaignons à relever qu'il a toujours entretenu de très bonnes relations tant avec ses collègues qu'avec son encadrement.

Au terme de cette période enrichissante, Monsieur VIGNERI nous quitte libre de tout engagement à la fin de sa période contractuelle soit le 31 mai 2014, tout en restant soumis et ce, sans limite dans le temps, au devoir de réserve lié au secret commercial, au secret des affaires et au secret de fabrication qui concernent les sociétés du Groupe, en foi de quoi nous lui délivrons le présent certificat.

Nous lui formulons tous nos vœux de réussite pour la suite de sa carrière.

Fait à Genève, le 28 mai 2014.


Philippe RABIN
Dir. Administrative & R. H.

